
Adresse de la société révolutionnaire des sans-culottes de Beaugency qui annonce le départ aux frontières de leurs concitoyens soldats, lors de la séance du 20 brumaire an II (10 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société révolutionnaire des sans-culottes de Beaugency qui annonce le départ aux frontières de leurs concitoyens soldats, lors de la séance du 20 brumaire an II (10 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 675;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41947_t1_0675_0000_9;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

Couturier, représentant du peuple, envoie à la Convention une médaille d'or, offerte par le citoyen Robineau.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du représentant Couturier (2).

« Ségrez, ce 17 brumaire.

« Lisez, chers collègues, la lettre ci-jointe, elle fera un bon effet étant insérée au *Bulletin* sur les esprits pervers qui existent encore et qui, forcés au silence par les mesures révolutionnaires, ne sont que l'enveloppe de cœurs assassins de la liberté; je viens d'en avoir une preuve non équivoque.

« Au milieu des applaudissements qui accompagnent mes pérégrinations, un scélérat inconnu a coupé les brides des chevaux des bons gardes nationaux d'Etampes qui ne veulent pas me quitter, pour les mettre dans le cas de ne pouvoir se servir de leurs chevaux au moment où ils voudraient les monter.

« De là, il est à conclure que les arrestations faites ne sont encore que l'échantillon de celles nécessaires.

« Quant à la médaille offerte par la lettre du citoyen Robineau, sans l'effigie qu'elle représente, elle serait très jolie; je l'ai jointe aux autres dons patriotiques que je déposerai incessamment sur l'autel de la patrie, mais je demande la mention honorable pour le citoyen Robineau, membre de l'administration du district de Dourdan, avec insertion.

« Et en revenant aux brides découpées, il est bon d'observer que cela a été effectué avant-hier, le jour du mariage des sept curés et qu'on m'avait caché cet événement; il s'est encore commis quelques autres actes de pareille nature qui m'annoncent qu'il y a encore bien des scélérats à découvrir.

« Salut et fraternité.

« COUTURIER »

« Incessamment je me rendrai au milieu de mes bons amis mes collègues. »

Lettre du citoyen Robineau au citoyen Couturier (3).

Au citoyen Couturier, représentant du peuple et commissaire de la Convention nationale en station dans le district d'Etampes.

« Ce 15^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française une et indivisible.

« *Vive la Montagne! Vive les sans-culottes!*

« Je m'attendais toujours, brave représentant, au plaisir de te revoir, et c'était par ta main que je voulais faire mon offrande à la Convention

nationale. J'ai reçu, en 1789, de la société de médecine de Paris, une médaille d'or à laquelle j'aurais grand plaisir de tenir si les académies les plus essentielles n'eussent toujours entaché leurs prix par l'esclavage et l'emprise de l'effigie des tyrans.

« Privé du plaisir de te trouver et de t'embrasser, je te fais passer cette médaille avec les papiers ci-joints: je te charge de me représenter à la Convention, je ne saurais jamais rendre mon offrande plus agréable qu'en te prenant pour mon procureur auprès d'elle.

« Salut et fraternité.

« ROBINEAU, commissaire d'assemblée primaire et administrateur du district de Dourdan.

La Société révolutionnaire des sans-culottes de Beaugency annonce que leurs concitoyens soldats marchent aux frontières.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société révolutionnaire des sans-culottes de Beaugency (2).

Adresse de la Société révolutionnaire des sans-culottes de Beaugency, à la Convention nationale.

« Beaugency, département du Loiret, le 3^e jour de la 1^{re} décade de l'an 2 (*sic*) de la République une et indivisible.

« Vous nous avez demandé des soldats, ils marchent vers déjà les frontières. Notre jeune bataillon est parti il y a quatre jours, plein de l'ardeur qu'inspire une bonne cause à de braves gens. Si, comme nos frères les guerriers de Paris, ils avaient l'avantage de défiler en votre présence, à leur tournure, à leur gaieté, à leur équipement parfait dans tous les genres, vous verriez combien la République doit compter sur les administrateurs et sur les citoyens de Beaugency.

« *Les membres composant le comité de correspondance,*

« LOUIS-PROSPER BOUCHET, président; LAURENT, secrétaire; SÉRANT, secrétaire. »

Duquesnoy, représentant du peuple près l'armée du Nord, rend compte à la Convention de ses opérations près cette armée.

La Convention approuve sa conduite (3).

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (4).

Duquesnoy. La Convention m'avait envoyé à l'armée du Nord pour y surveiller les traîtres.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 113.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 740. Cette lettre ne figure pas dans le *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public* de M. Aulard.

(3) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 740.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 113.

(2) *Archives nationales*, carton C 280, dossier 768. *Supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 20 brumaire de l'an II (dimanche 10 novembre 1793).

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 113.

(4) *Moniteur universel* [n° 51 du 21 brumaire